Mairie de GUILLIERS

Janvier 2024

Les quatre saisons — L'hiver

C'est l'hiver. Le charbon de terre Flambe en ma chambre solitaire.

> La neige tombe sur les toits. Blanche! Oh, ses beaux seins blancs et froids!

Même sillage aux cheminées Qu'en ses tresses disséminées.

> Au bal, chacun jette, poli, Les mots féroces de l'oubli,

L'eau qui chantait s'est prise en glace, Amour, quel ennui te remplace!



Charles Cros

INFOS MUNICIPALES

* Vœux du maire

Pour bien commencer l'année, toute la population est invitée à se retrouver le <u>samedi 27 janvier à 10h30</u>, pour les traditionnels Vœux du Maire, à la Salle Le Carrouêz.

* Rappel: Aidant Connect

Les secrétaires de Mairie sont habilitées à vous accompagner dans vos démarches administratives ou pour vous orienter vers les services concernés.

* Passage de la balayeuse : Lundi 15 Janvier

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

* Terrains à vendre

Il reste des terrains viabilisés disponibles à vendre dans les lotissements du Clos Terrier et Perhan. Prix : 16€ HT le m².

* Cérémonie du 20 janvier 2024

« La Rafle du 20 janvier 1944 au sein de nos villages »

Afin de garder ce travail de mémoire, la commune de Guilliers et les autres communes organisent, le samedi 20 janvier dès 10h15, après la messe, une cérémonie au niveau du monument des déportés ainsi qu'au niveau de l'école publique. Soyez présents ce jour afin de commémorer la mémoire de nos ainés.

Voici le déroulé :

09h30 : Rassemblement des autorités et porte-drapeaux dans la cour de la mairie

10h00 : Déplacement vers l'église

10h15 : Messe

10h45: Mise en place du piquet d'honneur

10h55 : Rassemblement au Monument des Déportés.

Cette cérémonie sera présidée par Mr Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées en charge des anciens combattants et victimes de guerre, de Mme Anne GELIN, Direction départementale du service de l'ONAC-VG, des maires des communes de Guilliers, Evriguet, Mauron, Loyat, Mohon, Brignac et Néant sur Yvel, des représentants des associations d'anciens combattants, des chefs d'établissements scolaires et d'un piquet d'honneur de l'Académie militaire de St Cyr Coetquidan

Début de cérémonie, suivi du déplacement vers la cour de l'Ecole Robert Desnos

12h00 : Vin d'honneur à la Salle du Carrouêz

Permanence des Elus

Lundi : 15h à 17h en Mairie

Mairie: 02.97.74.40.15

accueil.mairie@guilliers.fr

https://www.guilliers.fr/

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00 **Mercredi :** 9h00 à 12h15

1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

<u>Cantine – Garderie</u>:

02.97.74.50.15

<u>Assistante sociale</u>:

02.97. 73.22.00 sur R.D.V

<u>Bibliothèque</u>: 02.97.74.48.32 *Mercredi* 15h00 à 17h00 Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique:

02.97.22.99.38

Mardi: 14h00 à 15h30 Atelier d'initiation Mardi: 15h30 à 17h00 Accès libre

Déchèterie Les Tertres:

02.97.22.85.80 Lundi et Jeudi :

8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Samedi:

8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté:

02.97.73.20.73

Portage des repas:

02.97.93.99.92

Gendarmerie: 17

Brigade de Ploërmel:

02.97.74.06.14

Maison Paroissiale:

02.97.74.40.66

<u>Cabinet médical</u>:

02.97.74.42.96

Cabinet kiné :

06.15.62.84.84

Ostéopathe: 07.82.94.54.97

Pompiers: 18 ou 112

Samu: 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE:

Du lundi au samedi De 9h45 à 12h00 Départ courrier : 12h00

MARCHÉ: tous les mercredis matin

Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la

RAFLE du 20 JANVIER 1944









Durant l'occupation Allemande de la seconde guerre mondiale, Le 18 Janvier 1944, le cadavre d'un soldat allemand est découvert assassiné, là où se trouve aujourd'hui la rue du 20 Janvier 1944 à GUILLIERS. C'est alors la panique, car les occupants promettent des représailles. Les jeunes hommes s'éloignent, hélas pour eux ils regagnent leur domicile trop rapidement.

Le jeudi 20 Janvier, trois compagnies allemandes encerclent le bourg dans un rayon de 5 kilomètres, 500 hommes sont arrêtés et parqués dans la cour de l'école publique. 50 parmi eux, issus de GUILLIERS, EVRIGUET, MOHON, LOYAT, NEANT-SUR-YVEL et MAURON sont conduits à pied sous bonne escorte à MAURON où leurs familles pourront leur apporter du ravitaillement.

Le lundi 24 Janvier, 43 d'entre eux sont embarqués dans des wagons à bestiaux vers COMPIEGNE, où ils séjourneront deux mois, avant de partir le 22 Mars pour l'Allemagne, entassés à 100 par wagon à bestiaux. Difficile d'imaginer l'horreur de ces trois jours de voyage, sans boire ni manger, certains mouraient avant l'arrivée. Pourtant, le pire était à venir.

Après avoir été obligés, à coups de matraque, de parcourir en courant les 4 kilomètres qui les amenaient au camp, ils virent l'effroyable spectacle de cet amoncellement de cadavres squelettiques, attendant leur passage dans le four crématoire. Ainsi en quelques semaines, depuis leur arrestation, ils avaient été considérés et transportés comme des animaux ; et après avoir franchi le portail du camp, ils n'étaient plus que des numéros de matricule condamnés à mourir en esclaves, ou sous les coups de leurs geôliers.

Le but était de leur ôter toute dignité et tout esprit de révolte. Entassés dans des baraques avec juste ce qu'il faut de nourriture pour survivre et surtout pour travailler car ils devaient effectuer des travaux pénibles. Chaque jour voyait tomber des centaines de prisonniers morts d'épuisement, ils étaient aussitôt évacués pour être incinérés dans ces fours crématoires, qui ne sont en rien une invention ou un détail de l'Histoire, comme certains révisionnistes voudraient le faire croire.

Leur calvaire a duré près de 400 jours dans le camp de MAUTHAUSEN.

Jusqu'au 28 Avril 1945 où le camp fût libéré. Mais malheureusement, 25 sur les 43 du départ étaient morts, et les autres si faibles qu'il leur a fallu de longues semaines pour se rétablir et réapprendre à vivre comme des hommes libres. Mais ce qu'ils ont vécu n'a jamais pu s'effacer de leur mémoire.

80 ans plus tard, c'est pour ne pas oublier nous non plus, qu'une commémoration est organisée le 20 janvier 2024 à Guilliers, en présence de Madame et Messieurs les Maires des autres communes touchées par cette rafle.

* Etat-Civil d'Août à Décembre 2023

Naissances					
LANOE Marcel	07/08 TANGUY LE DRÉAU Kélyo		10/09		
GENDROT Lowenn	29/08	CARFANTAN Raphaël	13/09		
		MOUSSARD Louka	31/10		

Mariages			
Yann GUILLOUËT et Aude SUREL	12/08		
Bruno BAUDOZ et Léa TOUTAIN	12/08		
Morgan KUNTZ et Justine HOLLEY	12/08		



Décès				
RABAGNAC Philippe – Rue des Chenots 05/08 SAUVAITRE Ala		SAUVAITRE Alain - <i>Liérou</i>	24/10	
EDY Francine vve HERVO - Rue des Chenots 18/		GOUBIERE Maurice – Rue des Chenots	25/10	
DAUNY Nelly ép CARRIERE- Route de Mauron 16/10		GUILLAUME François – Kerbigot	01/12	
PRINCELLE Janick - Riolo	02/10	MESTIVIER Ginette vve CHOINIERE	09/12	
	02/10	Rue des Chenots	09/12	

Nombre de PACS célébrés	Nombre de Parrainages Civils célébrés	
en 2023	en 2023	
5	3	

* Accueil des nouveaux arrivants

Vendredi 1^{er} décembre, dans le hall du complexe sportif, a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. A cette occasion, chaque lauréat s'est vu remettre une plante. Cette remise de prix s'est déroulée en présence d'une soixantaine de nouveaux arrivants ayant répondu à l'invitation de la municipalité.

L'équipe municipale a été présentée, ainsi que la commune. Les présidents, présidentes ou les représentants des associations, ont eu la possibilité d'exposer les activités proposées.

Chaque nouvel arrivant, prenant la parole, a indiqué son parcours et son lieu de résidence sur notre commune.

Ce moment des plus conviviaux s'est terminé par le verre de l'amitié et de bienvenue.

* Noël des enfants

Le 22 décembre, la Commission « Ecoles » s'est rendue dans les 2 établissements de la commune, pour souhaiter de bonnes vacances aux enfants et aux enseignants. Chaque élève a reçu un ballotin de friandises offert par la municipalité.

* Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire.

★ Service National Universel (SNU)

Le SNU a pour ambition de rassembler des jeunes venus de tous milieux et de tous horizons afin de s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Vous avez entre 15 et 17 ans en 2024 ? Vous avez envie d'être utile aux autres, de créer des liens forts et de vivre une expérience... engagez-vous avec le SNU.

LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le SNU se décompose en 2 grandes étapes : un séjour de cohésion d'une durée de 12 jours et une mission d'intérêt général d'une durée totale de 84 heures réparties sur une année. Le SNU est totalement gratuit. L'ensemble des frais relatifs aux transports, l'hébergement, les repas ainsi que les activités sont pris en charge par l'Etat. Dates des prochains séjours : 26 février au 9 mars 2024, 22 avril au 4 mai 2024, du 17 au 28 juin 2024 et du 3 au 15 juillet 2024. Pour toute information : ce.sdjes56-snu@ac-rennes.fr

L'ENGAGEMENT LONG

Vous pouvez vous engager dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé, les réserves, ou dans du bénévolat, avant vos 25 ans et pour une durée de trois mois à un an.



* Repas du CCAS

En cette fin d'année, le CCAS a renouvelé le repas offert aux personnes de plus de 70 ans. 110 personnes étaient présentes au repas qui s'est déroulé dans une bonne ambiance. Pour ceux qui n'ont pu y assister, il leur a été proposé de recevoir un colis. Ainsi donc, 90 colis ont été distribués à domicile et 21 colis à l'EHPAD par les élus et membres du CCAS.

* EHPAD Les Blés d'Or

Madame Marina CHEREL a été recrutée en tant que directrice. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} Janvier 2024. Nous lui souhaitons la bienvenue.

* Souvenirs du 11 novembre 2023

Après chaque cérémonie et ce depuis des années, la FNACA (Fédérations Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) et ses adhérents organisent un repas sous la houlette de Mr RUSQUET et de Mr JARNIGON, nous avons le plaisir, nous les portes drapeaux, de les accompagner durant ce moment de convivialité, merci à eux.





* Cimetière



A plusieurs reprises, des familles nous ont signalé des vols de jardinières ou de plantes dans ce lieu de recueillement.

Est- il logique que des personnes dans la peine soient une nouvelle fois touchées par de tels actes ? Il ne faut pas confondre cimetière, lieu de souvenir, avec une jardinerie.

* Abattage des tilleuls de la cour de l'Ecole Publique Robert Desnos

Cela fait quelques années que les tilleuls situés dans la cour de l'école publique montrent quelques signes de dégénérescence. Un arbre a été abattu l'hiver dernier, devenu trop dangereux. Depuis certaines branches des tilleuls restants sont régulièrement retrouvées à terre lors de vents forts, rendant la cour de récréation impraticable de ce côté des arbres.

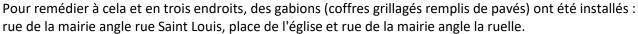
La Municipalité a donc fait réaliser un diagnostic approfondi de l'état sanitaire de chacun des 6 tilleuls restants (prélèvements, sondages internes au résistographe...). Il ressort de cette étude que 5 arbres présentent des risques d'arrachement de branches nécessitant une surveillance accrue, 1 arbre présente une altération au niveau du tronc nécessitant un abattage rapide. Au regard de leur état physiologique, des signes de stress hydriques relevés sur tous les sujets et de l'évolution climatique défavorable à leur activités biologique, le pronostic vital des sujets est donc identifié. Au vu de l'expertise réalisée, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'abattage de ces arbres. La sécurité des élèves étant prioritaire, l'abattage des tilleuls sera réalisé par l'entreprise KERSABOIS durant les vacances de février.

C'est une page de l'école publique qui va se tourner puisque ces arbres assez âgés apparaissaient déjà sur des photos aériennes de 1951.

* Sécurité des piétons

Depuis le réaménagement du centre bourg, il a été constaté en différents endroits que les véhicules tant poids lourds que particuliers roulaient sur les trottoirs.

Une dangerosité certaine pour les piétons existe donc.





Les conducteurs qui coupaient les virages en empiétant sur les trottoirs, risquaient d'occasionner un accident en heurtant piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite et les enfants des écoles qui empruntent ces cheminements. Je compte sur chaque automobiliste pour que les trottoirs restent dédiés aux piétons, et non pas à la circulation ou au stationnement.



* Déneigement - Verglas

Les riverains, qu'ils soient propriétaires, locataires ou usufruitiers, doivent :

- Racler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété
- Jeter du sable ou du sel afin d'éviter a formation de verglas.
- Cela sur la longueur de la propriété et sur une largeur de 1.5 m correspondant au passage des piétons, afin d'éviter les chutes.



* Concertation Plan Local d'Urbanisme

Le projet de P.L.U. sera prochainement arrêté et adressé aux différents services compétents pour avis, puis soumis à enquête publique avant une validation définitive de ce nouvel outil de planification de notre territoire.

Préalablement à son arrêt, une nouvelle phase de concertation est lancée auprès de la population.

Ainsi, durant tout le mois de janvier 2024, les documents suivants seront exposés à la Mairie où un registre sera mis à disposition du public :

- Rapport de présentation
- Règlement écrit
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Zonages (Règlement graphique)

Pour cette concertation, vous pouvez vous présenter au secrétariat de Mairie, aux heures d'ouverture.

DU COTÉ DES SERVICES

* Jeu des intrus

Un grand merci aux commerçants de Guilliers pour le cœur qu'ils mettent à décorer leur vitrine toute l'année mais surtout au moment des fêtes de fin d'année et ainsi embellir notre bourg. Cette année encore le jeu des intrus a amusé les enfants mais aussi leurs parents.

X Congés des Commerçants

Bar « L'Entracte »

Le bar-tabac-jeux-épicerie vous souhaite de Bonnes Fêtes de Fin d'Année et vous informe par la même occasion que l'établissement sera fermé le 2 janvier pour inventaire. *Isabelle et Cédric*

Boulangerie « Aux Délices de Guilliers »

Isabelle et David vous souhaitent tous les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 qui espérons sera plus calme et moins perturbée par les intempéries.

Coiff'Ligne

Sans surprise, l'année 2024 sera ponctuée d'un changement d'adresse au printemps. Je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Restaurant « Au Relais du Porhoët »

Fermeture du 24 décembre au 11 janvier. Franck vous souhaite une belle et heureuse année 2024!

* Boucherie « A La Bonne Bouche »

Un petit mot pour vous informer que j'ai reçu une nouvelle distinction délivrée par les Abattoirs Gallais. Cette distinction valorise le poids total des commandes effectuées. A ce jour, 6835 kg de viande sont passés à la boucherie pour l'année 2023. C'est pourquoi, je tenais à vous remercier pour votre fidélité, car je n'oublie pas que c'est grâce à vous que la boucherie perdure. Merci également à Wendy, pour son très bon travail. L'année 2024 sera pour moi l'occasion d'un nouveau challenge. Après le concours « la bouchère à la côte », à Quimper en 2022, je me lance un nouveau défi.

En septembre dernier, j'ai proposé ma candidature au Syndicat de la Boucherie du Morbihan et j'ai été retenue.

Je vais, donc, avoir l'occasion de participer au Concours inter-régional du Salon de l'Agriculture en février.

Cela se déroulera en équipe de 3 personnes : 1 chef d'entreprise, une bouchère et un apprenti. 13 régions de France s'opposeront. Je vous invite à consulter la page Facebook de la boucherie pour suivre l'évolution de la préparation du concours. Je vous en dirai plus lors de la prochaine parution du flash.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année et surtout une bonne santé. Evelyne

Salon de thé « HORTENSE »

Tout d'abord, je veux vous présenter tous mes vœux pour cette année 2024. Le 25 janvier, HORTENSE fêtera ses 1 an d'ouverture. Véronique vous propose de vous retrouver le *Dimanche 28 Janvier*, à partir de 15h pour souffler cette bougie. Ce jour-là, toutes les consommations, vin, bière, jus de fruits, thé, café, tisane, cidre...à − 50 % !!! Exemple la théière à 1,60 €, la bolée de cidre à 1,25 €... Mignardises offertes pour accompagner vos boissons. Si vous ne vous êtes pas encore déplacés au 6 rue de la Ruée, c'est le moment ou jamais de venir découvrir ce lieu!

* Pharmacie

Déjà 1 an que la Pharmacie est à nouveau ouverte. Je remercie vivement les habitants de Guilliers pour leur accueil et leur confiance, pour avoir permis la réussite de cette première année, et ainsi avoir contribué au maintien de ce service de soin dans notre secteur rural. Meilleurs vœux à tous pour cette année 2024. *Pierre GICQUIAUD*



DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

* L'association pour l'Entretien des Croix et du Petit Patrimoine

L'association pour l'entretien et le fleurissement des Croix et du petit patrimoine est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2024.

Elle est preneuse de tous les récits et histoires relatives aux villages de La Chesnaie, Crancelin, La Suais, La Grande Touche, la Raserais ainsi que de photos et cartes postales anciennes et objets éventuels pour une exposition lors de la balade contée qui aura lieu en mai 2024.

(Ces objets seront rendus à leur propriétaire après la journée de la balade) – Contact : 06.08.72.60.91. Merci d'avance.

* Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes souhaite une heureuse année 2024 à toutes et tous.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui se sont mobilisés durant toute l'année 2023. Merci à vous public d'avoir répondu présent à nos idées de sortie. **En avant-première, voici les manifestations prévues pour l'année 2024** :

Thé dansant, Foire du printemps, Fête de la musique avec le Bar l'Entracte, Marché semi nocturne, spectacle de Noël et une grande surprise pour la fin d'année 2024.

Le Comité des Fêtes propose de la vaisselle en location. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et/ou réserver. Contact Mme HOREL au 06.68.53.67.37.

Pensez à vous abonner à la page Facebook du Comité. Cela vous permettra d'avoir toutes les informations.

* Amicale Laïque de l'Ecole Robert DENOS

Tout d'abord l'amicale laïque vous souhaite une belle année 2024.

Pour la 3^e année consécutive, l'amicale laïque vous propose son repas à emporter « jambon à l'os grillé » le **vendredi 19 avril**, lors de l'apéro expo.

12€/adulte et 7€/enfant. Vous pouvez réserver auprès des familles de l'école ainsi que dans les commerces de Guilliers. À noter au 1^{er} janvier 2024, les tarifs de la location de la salle de la Gavotte changent 220€ les 2 jours et 140€ la journée. Tarif unique, cette décision a été votée lors de l'assemblée générale.

La salle de la Gavotte reste ouverte aux réservations, vous pouvez aussi louer les tables et chaises. Pour toute demande, merci de téléphoner au 06.82.98.54.28 ou 06.28.41.11.60.

* APEL Ecole Sainte Marie

Le spectacle de Noël a eu lieu samedi 16 décembre. Les enfants et l'équipe pédagogique ont offert un très beau spectacle aux familles présentes. Après le passage du Père-Noël, la journée s'est terminée autour d'un repas : une tartiflette! Nous tenons à cette occasion, à remercier toutes les personnes qui se sont une nouvelle fois mobilisées bénévolement pour mener à bien ce spectacle et cette soirée, tant sur les préparatifs en amont, sur le déroulé du spectacle et durant la soirée. Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2024!

* Théâtre

La troupe des Baladins de Château-Trô jouera une nouvelle comédie familiale cette année pour 6 dates, à la salle du Carrouêz : Les samedi 10, 17 et 24 février à 20h30 Les dimanches 11, 18 et 25 février à 14h30 Adultes et plus de 12 ans : 6 € - Possibilité de réserver au 07.65.79.72.74. Nous accueillerons toutes les bonnes volontés pour aider aux modifications et au montage des décors, renseignements : 06.33.71.17.96

* Demande de subvention

Les associations qui le souhaitent peuvent déposer une demande de subvention auprès de la mairie, avant le 15 février 2024. Le règlement d'attribution des subventions est à demander au secrétariat.



DU COTÉ DES ÉCOLES

Les élèves et équipes enseignantes des deux écoles de la commune remercient conjointement et chaleureusement l'association «Souvenir de nos aînés de Guilliers-Evriguet» pour leur don de 800€ pour chaque école.

Ce don généreux permettra aux élèves d'enrichir leurs explorations livresques, à la hauteur de ce qui le leur aura permis, à savoir la recette de l'ouvrage « Nos aînés nous parlent » (Collection de Mémoires).

Pour que les générations futures, par le pouvoir des livres, gardent en mémoire la parole de nos aînés, tout en se projetant dans leur monde actuel et futur grâce à la connaissance, l'accès au savoir auquel l'association « Souvenir de nos aînés » contribue par ce merveilleux geste!

Les élèves et équipes enseignantes des deux écoles de Guilliers

* Ecole Robert Desnos

Les élèves de la Grande Section au CE2 se rendent chaque jeudi après-midi à la piscine de Ploërmel dans le cadre du cycle « savoir nager ». Merci à la mairie de Guilliers pour le financement du car.

Les trois classes se sont rendues à la médiathèque de Guilliers le 28 novembre, pour un temps livresque et d'emprunts. Elles y retourneront le 16 janvier avec hâte!

Les élèves ont aussi tous participé (en visio cette année) au « Festival Court-Toujours » organisé par la circonscription de Ploërmel et le cinéma Beaumanoir de Josselin.

Enfin, l'école s'est mise aux couleurs de Noël en décorant les classes et fabriquant de jolies suspensions pailletées ! Les enseignants et élèves remercient l'Amicale Laïque pour leurs dons chocolatés avant des vacances de Noël bien méritées ! L'occasion pour vous souhaiter à tous et toutes une excellente année 2024 !!!

Rendez-vous *Vendredi 26 Janvier* à 17h à l'école publique Robert Desnos pour le traditionnel goûter mis en vente au profit de la classe de mer prévue du 13 au 15 mars.

Gâteau+ 1 boisson= 1 euro. Venez nombreux!

* Ecole Sainte Marie

Les enfants de l'école ont présenté leur spectacle à leurs parents le samedi 16 décembre. Le Père Noël est venu les féliciter et leur offrir un cadeau chacun !

Le lundi matin, ils ont trouvé d'autres cadeaux pour la classe cette fois-ci au pied du sapin.

Le mardi 19 décembre au matin, ils sont allés au cinéma voir "L'incroyable Noël de Shaun le mouton" pour les maternelles et "Migration" pour les plus grands. L'après-midi, ils sont allés à l'église pour un temps fort autour de Noël.

Cette période s'est terminée autour d'un goûter de Noël le vendredi!

Nous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous!

DATES A RETENIR						
DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu			
Mercredi 3 Janvier	16h	Goûter et résultats du « Jeu des Intrus » des vitrines des commerçants	Mairie/ Hall du Complexe Sportif			
Mercredi 10 Janvier	10h30-11h45	Marche « Découverte de nos sentiers »	Mairie / Complexe Sportif			
Samedi 20 Janvier	9h30	Commémoration du 80è anniversaire de la Rafle du 20 Janvier 1944	Mairie / Eglise, Monument des Déportés, Ecole Robert Desnos et Le Carrouêz			
Samedi 27 Janvier	10h30	Vœux du Maire	Le Carrouêz			
Samedi 3 Février	De 17h à 20h	Repas à Emporter	Team JICC / Le Carrouêz			
10-17-24 Février 11-18-25 Février	20h30 14h30	Théâtre	Les Baladins de Château-Trô / Le Carrouêz			

★ VŒUX DU MAIRE ★

L'année 2024 commence, qu'espérer?

Que chacun d'entre nous ait la santé et puisse réaliser ses projets.

Autres souhaits : une prise en compte au plus haut niveau de l'état, des difficultés que nous rencontrons au niveau de la santé, de la disparition des services publics de proximité et de ceux en présentiel.

L'année 2023, ne laissera pas que de bons souvenirs, recrudescence de la violence, inflation record sur les produits alimentaires et les énergies, pénalisant les budgets tant familiaux que communaux.

Que 2024 qui commence soit une année qui s'attache au bien être de chacun d'entre nous, que nous résidions en zones urbaine, rurale ou d'outre mer.

Je vous souhaite à vous tous une année faite de satisfaction, de réussite et de santé.

Mes meilleurs vœux à tous.

Joël LEMAZURIER - Maire et Président du CCAS





www.smictom-centreouest35.fr 5 ter, rue de Gaël – BP 18 35290 ST MEEN LE GRAND Tel.: 02.99.09.57.26

Jeudi 11 janvier
Jeudi 25 Janvier
Jeudi 8 Février
Jeudi 22 Février
Jeudi 7 Mars
Jeudi 21 Mars
Vendredi 5 Avril
Jeudi 18 Avril
Vendredi 3 Mai

Jeudi 16 Mai
Jeudi 30 Mai
Jeudi 13 Juin
Jeudi 27 Juin
Jeudi 11 Juillet
Jeudi 25 Juillet
Jeudi 8 Août
Jeudi 5 Septembre
Jeudi 19 Septembre

Jeudi 17 Octobre Jeudi 31 Octobre

Jeudi 3 Octobre

Vendredi 15 Novembre

Jeudi 28 Novembre Jeudi 12 Décembre

Vendredi 27 Décembre

Collecte

de votre bac jaune Calendrier 2024

Les dates en rouge correspondent aux collectes reportées suite aux jours fériés.

Sortie du bac jaune : le mercredi soir

Merci de présenter votre bac à la collecte, **la poignée vers la rue**.

Le village de Château-Trô est collecté le mardi en semaine paire.



Document à conserver